



## **EXTRAITS du RAPPORT**

### **OCTA SD /CATÉGORIE B**

Placées sous la présidence du général (2S) Pierre LALIGANT, les épreuves du concours OCTA SD/CAT. B 2025 se sont déroulées conformément aux textes de référence.

**Cinq places** étaient offertes à ce concours.

## **I - ORGANISATION ET DÉROULEMENT DU CONCOURS**

**Vingt deux** candidats ont déposé un dossier de candidature et ont été autorisés à concourir. Tous les candidats se sont présentés aux épreuves d'admissibilité.

Douze ont été déclarés admissibles et se sont présentés.

Cinq candidats ont été admis et un candidat admis sur liste complémentaire.

### **11 - Déroulement de l'épreuve d'admissibilité**

L'épreuve d'admissibilité s'est déroulée le 7 janvier 2025 à VILLEJUIF (Les Esselières) et en Polynésie Française pour un candidat.

Conformément à l'arrêté de deuxième référence, celle-ci comprenait deux épreuves écrites :

- **une épreuve de culture générale (durée : 4 heures, coefficient 5) :**

L'épreuve de culture générale consiste en une dissertation sur un sujet d'ordre général relatif à l'évolution des idées et des faits politiques, économiques et sociaux en France et dans le monde depuis le début du XXe siècle.

Cette épreuve a pour but d'apprécier les connaissances générales, les idées personnelles et les qualités de style des candidats ainsi que leurs capacités d'analyse et de méthode.

- **une épreuve de synthèse de dossier (durée : 3 heures, coefficient 5) :**

Cette épreuve vise à déterminer l'aptitude des candidats à dégager les idées essentielles d'un dossier portant sur un sujet d'ordre général ou professionnel.

Cette épreuve porte sur un dossier comprenant entre 20 et 30 pages.

La note de synthèse est construite selon un plan classique : introduction, développement, conclusion. Elle est entièrement rédigée. Seules les grandes parties peuvent éventuellement être précédées d'un titre. Elle doit être objective, dénuée d'appréciation personnelle.

Le candidat doit rédiger en 600 mots (tolérance + 10 %) une note de synthèse claire, précise et concise.

### **12 - Déroulement des épreuves orales et sportives d'admission**

Les épreuves d'admission ont été organisées à l'AMGN.

Les candidats ont passé :

- **une épreuve d'aptitude générale (durée : 50 minutes, dont 20 minutes de préparation, coefficient 6) :**

Cette épreuve vise à mettre en valeur l'aptitude du candidat à l'état d'officier du corps technique et administratif de la gendarmerie nationale au regard de sa personnalité et de sa motivation ainsi que de sa culture générale, ses facultés d'expression et de raisonnement, sa vivacité d'esprit, son équilibre émotionnel.

Elle comporte :

- un entretien individuel réalisé par un psychologue, destiné à éclairer le président du jury sur l'adaptabilité du candidat à l'emploi. Cet entretien ne nécessite aucune préparation particulière et comprend des tests écrits et un entretien oral ;

- un entretien individuel du candidat avec le président du jury assisté d'un examinateur. Pour cet entretien, le président du jury dispose, à titre indicatif, du dossier du candidat. Le candidat tire au sort un sujet. Il peut, s'il le souhaite, tirer un second sujet. Le temps pris pour définitivement exprimer son choix est décompté sur son temps de préparation de vingt minutes. L'entretien débute par un exposé de dix minutes sur un thème général se rapportant à des idées ou à des faits dont la connaissance est nécessaire à la compréhension du monde contemporain. Il se poursuit sous la forme d'un dialogue avec le jury.

- **une épreuve de langue étrangère (durée : 50 minutes, dont 20 minutes de préparation, coefficient 2) :**

Le candidat a le choix de la langue : anglaise, allemande, espagnole ou italienne.

L'usage du dictionnaire monolingue ou bilingue est interdit. Après tirage au sort du texte support de l'interrogation, le candidat dispose d'un temps de préparation de vingt minutes.

Cette épreuve débute par une version. Le candidat traduit tout ou partie d'un texte rédigé en langue étrangère dans la langue française puis commente ce texte issu de la presse, portant sur un sujet d'actualité ou de société. L'épreuve se poursuit par un entretien d'ordre général avec le ou les examinateurs. Le commentaire et l'entretien s'effectuent dans la langue étrangère choisie.

- **des épreuves sportives (moyenne des notes affectée du coefficient 2) :**

- épreuve de natation (50 mètres nage libre) ;  
 - course de demi-fond (3000 mètres) ;  
 - tractions ou appuis faciaux et gainage ventral.

## **II - ÉPREUVES ÉCRITES D'ADMISSIBILITÉ**

### **21 - Culture générale**

Le sujet était :

« *Science sans conscience n'est que ruine de l'âme.* » François Rabelais

*Selon vous, les avancées technologiques et scientifiques sont-elles toujours synonymes de progrès ?*

Les notes vont de **4,1250/20** à **11,7750/20** pour une moyenne de **6,58/20** (06,67 en 2024).

### **211 - Remarques sur la forme**

Les candidats ont eu des difficultés à faire ressortir l'idée maîtresse. En outre, le style est souvent laborieux et les démonstrations pas toujours probantes. De ce fait, les correcteurs ont parfois été amenés à rechercher des points sur la forme, afin de pallier le manque de fond.

### **212 - Remarques sur le fond**

Trop de candidats n'ont pas préparé correctement l'épreuve de dissertation, en ne cernant pas correctement les définitions des termes du sujet, notamment celui de la « science ». Ainsi, de nombreuses copies ne comportent qu'une énumération de certains aspects « technologiques », enchaînant la plupart du temps des exemples, sans réellement approfondir le thème. D'autres copies sont hors sujet.

De manière générale, il est manifeste que les candidats ne citent quasiment plus d'auteur ni de livre, mais se réfèrent le plus souvent à des films ou des séries télévisées, ce qui reflète un manque de culture générale classique. Il a ainsi été constaté que la majorité des candidats ne connaît pas Rabelais, ou ne sait pas le situer temporellement.

### **213 - Suggestions diverses**

Les futurs candidats sont invités à se préparer en s'appropriant la méthodologie de la dissertation et à s'appliquer dans leur rédaction. Cela leur permettra, aisément et à minima, de glaner quelques points accordés à la forme.

### **22 - Synthèse de dossier**

Le sujet était : « *Le déficit public de la France* »

Les notes vont de **4,1250** à **12,50** la moyenne générale est de **9,57/20** (08,56 en 2024).

### **221 - Remarques sur la forme**

Beaucoup de candidats ne maîtrisent pas la structure attendue pour l'épreuve de note de synthèse. L'introduction ne fait pas toujours apparaître de problématique et l'annonce du plan est manquante ou difficilement identifiable.

### **222 - Remarques sur le fond**

Alors qu'il est attendu une synthèse à partir d'un fond de dossier, beaucoup de candidats s'attardent sur des détails et passent à côté d'axes majeurs en omettant d'exploiter certains documents.

Concernant la thématique à traiter, la notion de déficit est souvent confondue avec celle de la dette, alors même que la définition aurait pu être extraite du dossier support. Cette définition n'apparaît que dans de rares copies.

### **223 - Suggestions diverses**

L'épreuve de synthèse étant spécifique et ne devant pas être abordée comme une dissertation, il est nécessaire de se préparer à cet exercice, afin de pouvoir restituer, dans les temps impartis, une note structurée à partir d'un fond de dossier.

La gestion du temps (lecture/analyse – restitution - relecture) doit être travaillée. La

relecture de la copie ne doit pas être négligée, celle-ci pouvant éviter de perdre des points liés à des fautes d'inattention.

### **III - ÉPREUVES ORALES ET SPORTIVES D'ADMISSION**

La phase d'admission s'est déroulée les 19 et 20 mars 2025 pour les épreuves orales et le vendredi 21 mars 2025 pour les épreuves sportives à l'académie militaire de la gendarmerie nationale à Melun (77).

#### **31 - Épreuve d'aptitude générale**

Les notes s'échelonnent de **07 à 17/20** et la moyenne générale est de **10,21/20 (12,08 en 2025)**.

#### **311 - Remarques sur la forme**

De manière générale, la présentation des candidats n'appelle pas de remarque particulière, même si cela reste parfois perfectible (oubli de retrait du képi, coiffure mal positionnée, gestuelle désordonnée, etc.).

Il est souhaitable que cet exercice formel soit mieux préparé afin d'éviter qu'il ne devienne un moment de pression qui décontenance le candidat avant le début de son exposé.

Le tableau papier étant utilisé quasiment systématiquement, on constate qu'il est à la fois une aide pour le candidat mais qu'il peut également constituer une gêne, en amont de l'exposé. En effet, certains candidats, au moment de leur entrée dans la salle, ne savent pas quoi faire avec leur feuille au moment de se présenter, certains choisissant de la poser sur le bureau mis à leur disposition, d'autres la conservant pliée sous le bras, rendant moins aisée leur présentation.

Comme cela a déjà été indiqué dans le rapport de l'année précédente, les candidats doivent apporter une égale attention aux deux membres du jury.

Derrière l'aspect formel de la présentation militaire, les candidats doivent être conscients que c'est la première image qui est donnée aux membres du jury et que leur attitude peut être révélatrice de leur équilibre émotionnel.

#### **312 - Remarques sur le fond**

L'exposé sur un thème général tiré au sort avoisine souvent 7 minutes, parfois 5, au lieu des 10 minutes fixées. Cela reflète soit une insuffisance d'entraînement, soit un manque de fond sur des thèmes pourtant suffisamment communs pour tenir le temps dévolu à cet exercice.

Pour cette épreuve, le niveau des candidats est hétérogène. Si quelques candidats ont correctement abordé cette épreuve d'aptitude générale, d'autres ont réalisé une prestation moyenne et les derniers en ont eu une perception partielle ou erronée, tant en termes d'ouverture d'esprit, d'intérêt pour l'actualité, que de connaissance de l'organisation du soutien en gendarmerie et des missions dévolues aux OCTA. Fort heureusement, cette année, plusieurs candidats avaient fait l'effort de s'informer lors de leur préparation, même si beaucoup de notions restent à approfondir, certains ne connaissant même pas les missions dévolues à un GSRH.

Souvent, les candidats n'ayant pas réussi cette épreuve ont éprouvé des difficultés à expliquer leur motivation pour accéder à l'épaulette et les arguments développés ont été décevants, voire déroutants (« c'est le bon moment pour moi »; « j'ai eu une vision » ; etc.). Ils n'ont pas réussi à convaincre les examinateurs du bien fondé de leur démarche.

Il est apparu, pour certains, que ce concours était plus une opportunité de quitter leurs fonctions actuelles (voire de valoriser un cursus universitaire) qu'un véritable engagement professionnel dans une carrière d'officier, en méconnaissant les exigences consubstantielles à ce statut.

Justement, sur le sujet statutaire, il est surprenant de constater que la plupart des candidats, interrogés sur les statuts des corps qui les concernent, ne connaissent pas les décrets régissant les corps tant du CSTAGN que des OCTA, alors que certains sont pourtant en fonction dans la sphère RH !

Enfin, la connaissance des sujets majeurs de l'actualité est un impératif. Au moment où le conflit en Ukraine fait la une de l'actualité, il est anormal que l'on ne sache pas ce qu'ont été les accords de Minsk. Il est de même pour la méconnaissance de thématiques générales comme le RGPD, le crédit social en Chine, etc. Il n'a pas été demandé de développer ces sujets mais simplement de dire en quelques mots si cela évoquait quelque chose pour le candidat.

### **313 - Suggestions diverses**

Sur la forme, il conviendra, l'année prochaine, d'indiquer aux futurs candidats de déposer, en rentrant dans la salle d'examen, leurs affaires (feuilles, stylos, etc.) sur la table mise à disposition, avant de procéder à leur présentation devant le jury. Cette disposition les mettra dans de meilleures conditions pour la suite de l'épreuve.

Sur le fond, il faut que les candidats s'entraînent, tout au long de l'année de préparation, à faire des exposés de 10 minutes, pas plus, pas moins, sur n'importe quel sujet de culture générale. C'est à ce prix qu'ils pourront aborder plus sereinement cette épreuve d'aptitude générale.

Les candidats doivent également mieux préparer les questions qui leur seront inévitablement posées sur leurs motivations.

### **32 - Épreuve de langues étrangères**

Les notes s'échelonnent de **02,50 à 16/20**.

#### **321 - Remarques sur la forme**

Si la majorité des candidats portent une attention égale aux membres du jury, cela n'a pas toujours été le cas, bien que cette observation soit mentionnée régulièrement dans les rapports des années précédentes.

L'utilisation du paper-board n'est pas toujours bien mise en œuvre et n'apporte pas nécessairement de plus-value à la prestation du candidat (rappel du titre de l'article de presse et titre des parties du commentaire de texte, non exploitation des informations mentionnées).

#### **322 - Remarques sur le fond**

Le niveau linguistique reste globalement moyen, bien que les candidats sont apparus majoritairement préparés, même si d'importants écarts de niveau sont relevés, notamment en raison de la capacité d'analyse des textes et de la connaissance du sujet de

l'article tiré au sort.

De manière générale, la partie « présentation de soi, motivations et parcours » a été mieux préparée que les années précédentes.

En revanche, la partie « traduction » a été assez peu réussie, car il s'agit d'un exercice demandant une expertise particulière en linguistique, avec un temps de préparation relativement court. Elle est souvent entachée de fautes, d'erreurs lexicales, de contresens, voire de méconnaissance de certaines constructions grammaticales.

Les jurys ont été également confrontés au manque évident de vocabulaire de certains candidats. Ils ont dû faire preuve de patience pour « occuper » les 30 minutes d'examen, en s'efforçant de poser des questions simples afin d'aider les candidats en difficulté.

Les candidats mieux préparés ont démontré une connaissance du lexique OCTA, ce qui n'était pas le cas les années précédentes.

### **323 - Suggestions diverses**

Les candidats doivent, très en amont de leur inscription, se préparer aux épreuves du concours, consulter les textes de référence qui fixent le programme, le déroulement des épreuves et consulter les annales disponibles sur internet.

Ils doivent également consulter les rapports des concours précédents afin d'éviter de reproduire les erreurs relevées par les jurys précédents.

Ils ne doivent pas hésiter à suivre une préparation spécifique en ayant recours à des sites spécialisés et en lisant régulièrement des articles de presse en langue étrangère ou encore en visualisant en version originale (VO) les chaînes de télévision de la langue choisie pour le concours.

Pour la lecture, il y a lieu de mieux s'appliquer pour montrer que l'on comprend ce que l'on lit. Concernant la phase de traduction, il est important de traduire l'intégralité de la phrase afin d'en préserver le sens, tout en prenant en compte d'éventuelles tournures idiomatiques, plutôt que de chercher à traduire mot à mot.

### **33 - Épreuves sportives**

Les notes vont de **03,67/20 à 16,67/20** et la moyenne générale est de **10/20 (08,99 en 2024)**.

### **331 - Remarques sur la forme**

Les épreuves se sont déroulées dans les infrastructures municipales à Melun et au gymnase de l'AMGN sans difficulté.

### **332 - Remarques sur le fond**

Plusieurs candidats ont semblé surpris par les modalités d'exécution des épreuves de natation et des agrès, ce qui pousse à s'interroger sur leur niveau de préparation.

### **333 - Suggestions diverses**

Il faut écouter les directives donnés par les examinateurs, avant le déroulement des épreuves, pour ne pas être pénalisé, comme cela a été le cas en natation pour un non-respect des consignes.

## **CONCLUSION**

Les futurs candidats devront prendre en compte les remarques formulées par les rapports des différents jurys, au fil des ans, qui figurent sur le site suivant :

<https://www.gendarmerie.interieur.gouv.fr/recrutement/revisions/annales-officier-en-appui-des-operations-semi-direct-categorie-b?tab=rappports-de-jury>

Quant aux lauréats, il leur faudra encore travailler pour combler les insuffisances parfois constatées, avant le début de leur scolarité à l'AMGN, afin de se mettre dans des conditions optimales pour aborder sereinement leur formation.

Le général (2s) Pierre LALIGANT  
Président du jury  
**ORIGINAL SIGNE**